



# Les infirmières et infirmiers canadiens à la rescousse des soins de santé primaires

*Josette Roussel, infirmière-conseillère, Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), membre associatif du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF).*

En 1978, l'Organisation mondiale de la santé a adopté une approche axée sur les soins de santé primaires considérés comme la base de la prestation efficace des services de santé. Cette approche vise à prévenir les maladies et à promouvoir la santé. Les soins de santé primaires englobent les soins médicaux de base et les soins curatifs de première ligne (soins primaires) et sont en rapport avec les soins de deuxième et de troisième ligne (AIIC, 2005). Plusieurs principes directeurs font partie de cette approche de soins : l'accessibilité, la participation du public, la promotion de la santé, le recours à la technologie et la collaboration intersectorielle.

Notre système de santé actuel au Canada ne répond pas de façon optimale aux principes des soins de santé primaires. Les trois principaux enjeux impliquant les infirmiers pour le renouvellement des soins de santé primaires sont les problèmes d'accès, la prévalence des maladies chroniques et la santé des populations.

## **Accessibilité aux soins de santé pour tous**

Un rapport sur les temps d'attente publié en 2012 par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) signale la faible performance actuelle du Canada dans l'accès aux soins de santé primaires. Il démontre en outre que des temps d'attente élevés peuvent contribuer à la détérioration de l'état de santé, donner de moins bons résultats et avoir une incidence sur l'ensemble du système de santé.

Un meilleur accès aux soins se définit par des services de santé essentiels mis à la disposition de l'ensemble de la population sur une base continue et organisée. Les infirmiers ont un rôle clé dans l'accessibilité aux soins, la promotion de la santé, la collaboration intersectorielle. À condition, notamment, de déterminer comment les compétences des infirmiers peuvent être mieux utilisées ; ou que soient supprimées les divisions au sein de la profession infirmière, de même que les barrières entre elle et les autres professions, de manière à pouvoir travailler en collaboration (AIIC, 2009).





## Prévalence des maladies chroniques

Aujourd'hui, approximativement 16 millions de Canadiens sur près de 34 millions d'habitants vivent avec une ou plusieurs maladies chroniques. En outre, de plus en plus de jeunes souffrent de maladies chroniques telles que le diabète de type 2 et l'obésité. Cela représente 67% des coûts des soins de santé (AICC, 2012).

Les infirmières et les infirmiers savent qu'il est possible de réduire la demande à tous les niveaux de soins grâce à la promotion de la santé, à la prévention des traumatismes et des maladies et à une meilleure gestion des maladies chroniques. Ils mesurent la contribution de tous les fournisseurs de soins de santé et l'importance d'optimiser l'utilisation de toutes les compétences professionnelles.

La prévention et le traitement des maladies chroniques demandent donc une approche et des interventions différentes de notre approche basée sur la simple visite à une clinique médicale. Le cadre de soins primaires est l'endroit où s'établit le plus souvent cette relation à long terme et où se produit l'intervention.

## Santé de la population

Il faut aussi agir sur les déterminants de la santé, tous ces facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui sont à l'origine des disparités dans l'état de santé des populations. Un meilleur soutien au développement de la petite enfance, la scolarisation des enfants et des jeunes et l'accès égal à des services de santé préventifs sont autant d'approches qui peuvent réduire les écarts de santé au sein de notre population.

## Solutions : les infirmiers en général et les infirmières praticiennes

Les infirmières praticiennes (IP) sont des infirmières autorisées qui exercent au Canada et qui peuvent poser des diagnostics, prescrire des médicaments, demander des tests diagnostiques et en interpréter les résultats ainsi qu'effectuer certaines procédures cliniques, de façon autonome (AICC, 2009).

Les infirmières et infirmiers et les infirmières praticiennes contribuent à améliorer l'accès aux soins de santé primaires pour les groupes isolés et vulnérables, les personnes qui vivent en régions rurales et éloignées et les peuples autochtones. Ils ont aussi d'importants rôles à jouer dans la prévention et la prise en charge des maladies chroniques (AICC, 2012). Même si nous constatons que la santé des Canadiens est très bonne, la prise en charge et la prévention des maladies chroniques est un grand défi pour tous. Notre défi est clair : nous avons la responsabilité de remplacer notre modèle de soins basé sur le mode de la « réparation » par un modèle de « bien-être », avec une approche holistique.